



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST
ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Prérequis

Formateur en prévention des risques professionnels :

- GP/TMS ou PRAP ou APS ASD ;
- Posséder une expérience dans le secteur de la Petite Enfance, de l'ergonomie ou de la prévention des TMS.

Public cible

Formateur ou enseignant souhaitant développer ses compétences et ses connaissances au secteur de la petite enfance

Nombre de participants

- 4 stagiaires minimum
- 12 stagiaires maximum

Durée

2 jours consécutifs, soit 14h de formation

Programme de formation

Formateur en Prévention Risques Professionnels Module Petite Enfance

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'adapter leurs formations au secteur de la petite enfance et à son organisation, connaître les risques des professionnels du secteur de la petite enfance et maîtriser des techniques de mobilisation du nourrisson et du jeune enfant.

OBJECTIFS :

Jour 1

- Connaître l'organisation du secteur petite enfance (typologie métiers, secteurs d'activités, spécificité de départ en formation) ;
- Connaître les risques liés au secteur de la petite enfance et les particularités réglementaires Maîtriser des techniques de gestes et postures adaptées aux enfants et nourrissons ;

Jour 2

- Être capable d'ajuster son contenu de formation à un public du secteur de la petite enfance.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Étude de cas pratiques.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

Formation en présentiel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation.

CONTENUS INDICATIFS :

- Ateliers de travail sur l'organisation du secteur de la petite enfance : typologie métiers, modes d'organisation, institutions, modalité de départ en formation ;
- Apports sur les spécificités de la petite enfance et ses risques spécifiques ;
- Accompagner les professionnels à la mobilisation du jeune enfant et aux manutentions ;
- Le développement psychomoteur du nourrisson et du jeune enfant ;
- Adaptation des contenus de formation au secteur de la petite enfance ;
- Apprentissage des gestes d'urgence et des conduites à tenir en premier secours pour le jeune enfant.

MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateur de Formateur, Éducateur enfance et jeunesse.

OBTENTION FINALE :

- Certificat de réalisation (Conforme à l'arrêté 2018 du Ministère du Travail);